

XXXIIème CONFERENCE DE L'AIMS

Strasbourg- du 6 au 9 juin 2023

Candidatures pour le Prix de thèse AIMS 2023

Le groupe « Prix de thèse » 2023 du CSP de l'AIMS est composé de Antoine Blanc (Université de Lille), Raphael NKAKLEU (Université de DOUALA), Lucie NOURY (Audencia) et Quentin PLANTEC (Prix de thèse 2022).

Prix de thèse AIMS

L'AIMS distingue chaque année le lauréat du prix de thèse en « Management stratégique » et propose cette thèse pour le Prix FNEGE de la Meilleure Thèse en Management. Cette année, le jury AIMS sera présidé par Antoine Blanc, membre du Conseil Scientifique Permanent (CSP) de l'AIMS et Professeur des Universités à l'Université de Lille.

Qui peut candidater ?

Peuvent candidater les docteurs ayant soutenu une thèse dans un établissement français ou en langue française entre **le 11 janvier 2022 et le 7 janvier 2023** inclus.

Comment candidater ?

Le dépôt des candidatures est possible dès à présent et jusqu'au **23 Janvier 2023 avant minuit**. Les candidats devront remplir le formulaire disponible à la fin de ce document et le retourner en fichier attaché (.doc ou .pdf) à l'adresse suivante : prix.these@strategie-aims.com. L'objet du message portera la mention : « Prix de thèse AIMS 2023 ». Le nom du fichier joint sera : PT23 suivi de votre nom de famille et de l'initiale de votre prénom. Par exemple, Max Weber soumettrait PT23WeberM.doc.

Processus en 2 étapes

- 1) Les candidats au prix de thèse envoient leur dossier complet constitué des éléments suivants :
 - Les deux pré-rapports de soutenance et le rapport de soutenance ;
 - Un résumé en français d'une dizaine de pages dactylographiées ;
 - Un curriculum vitae détaillé.
 - Le formulaire disponible à la fin de ce document

Seuls les dossiers complets seront examinés. Sur la base de ces informations, les trois thèses finalistes seront identifiées.

- 2) Un exemplaire électronique (voire des exemplaires papier) de la thèse seront demandés aux trois finalistes du prix. Chaque thèse finaliste sera évaluée par deux experts indépendants sur la base d'une grille préétablie validée par le CA. La thèse lauréate est identifiée par le CSP parmi les 3 finalistes grâce à l'ensemble des évaluations, experts indépendants et membres du comité prix de thèse. Le CSP propose ensuite la thèse lauréate au CA pour validation et transmet cette information à la FNEGE, pour la participation au prix de thèse FNEGE.

Formulaire de candidature pour le Prix de thèse AIMS 2023

Le dépôt des candidatures est possible dès à présent et ce, jusqu'au **23 Janvier 2023 avant minuit**. Le formulaire rempli est à retourner en fichier attaché (.doc ou .pdf) à prix.these@strategie-aims.com. L'objet du message portera la mention : « Prix de thèse AIMS 2023 ».

Le nom du fichier joint sera : PT23 suivi de votre nom de famille et de l'initiale de votre prénom. Par exemple, Max Weber soumettrait « PT23WeberM.doc ».

Les candidatures exprimées après le 23 janvier 2023 minuit ne pourront être considérées.

Peuvent candidater les docteurs ayant soutenu une thèse dans un établissement français ou en langue française entre **le 11 janvier 2022 et le 7 janvier 2023** inclus.

Nom et prénom :

Date de naissance :

Situation professionnelle actuelle :

Adresse postale :

Mel :

Téléphone :

Titre de la thèse :

Mention (si votre université n'en délivre plus, le préciser) :

Université de délivrance de la thèse :

Date et lieu de soutenance :

Nom et prénom du.des Directeur.e.s de recherche :

Mel du.des Directeur.e.s de recherche :

Composition du Jury (nom, prénom, titres, établissement de rattachement) :

Rapporteur 1 :

Rapporteur 2 :

Président du jury :

Suffragant :

Suffragant :

Résumé en français de la thèse (10 pages dactylographiées) :